

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

EXTRAIT N° 182.23 DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres du Conseil Communautaire :

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2023

- En exercice : 89
- Présents : 55
- Votants : 73 (18 procurations)
- Suffrages exprimés : 70 (65 pour, 5 contre et 2 abstentions)
- Secrétaire de séance : M. Florent ARMAND

Le onze décembre deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le conseil de communauté dûment convoqué le cinq décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes de Valenty (commune de Ventavon), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Présents ou représentés :

- Pour la commune de Barret sur Méouge : Mme Annick ARMAND
- Pour la commune de Bayons : M. Régis RIOTON
- Pour la commune de Chanousse : M. Alain MATHIEU représenté par son suppléant, M. Philippe RENOUF
- Pour la commune de Clamensane : Mme Emilie VAUTRIN
- Pour la commune d'Entrepierres : Mme Florence CHEILAN
- Pour la commune d'Eourres : Mme Caroline YAFFEE
- Pour la commune de Garde-Colombe : M. Damien DURANCEAU
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Jérôme FRANCOU
- Pour la commune de La Pierre : Mme Frédérique XAVIER
- Pour la commune de Laborel : Mme Renée MAOUI
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
 - M. Jean-Marc DUPRAT représenté par Mme Martine GARCIN à qui il a donné procuration
 - Mme Martine GARCIN
 - M. Michel JOANNET
 - Mme Michèle MAFFREN
 - M. Pierre SEINTURIER représenté par M. Michel JOANNET à qui il a donné procuration
 - Mme Isabelle LAMONTRE-MOULIN
 - M. Maurice BRUN représenté par M. Hervé MIRAN à qui il a donné procuration
 - Mme Anne TRUPHEME représentée par M. Georges PAPEGAY à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Lazer : M. André GUIEU
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD représenté par M. Juan MORENO à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Thierry NEDELEC
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Georges PAPEGAY
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP représenté par sa suppléante, Mme Violette VIAL
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI représenté par M. Jean-Michel MAGNAN à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Marc GARLET
- Pour la commune de Méreuil : Mme Annick REYNAUD-FREY
- Pour la commune de Mison :
 - M. Robert GAY
 - Mme Maryline RICHAUD représentée par M. Robert GAY à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Monétier Allemont : Mme Ghislaine OLIVE
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX représentée par M. Gérard TENOUX à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Serge ARLAUD
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI

- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALIER
- Pour la commune d'Orpierre : M. Gilles CREMILLIEUX
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane REYNAUD-DELAUP représentée par M. Jean SCHÜLER à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Jeannie DENIEAULT
- Pour la commune de Rosans : M. Lionel TARDY
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Pierre ROUX
- Pour la commune de Saint Geniez : M. Olivier CHABRAND
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME
- Pour la commune de Serres :
 - M. Daniel ROUIT
 - Mme Véronique ARLAUD représentée par M. Daniel ROUIT à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Sigottier : M. Jean DEPEYRE représenté par Mme Annick REYNAUD-FREY à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Michèle REYNAUD
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ représenté par son suppléant, M. Thierry GAUDIN
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Daniel SPAGNOU
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER
 - Mme Christine REYNIER représentée par Mme Françoise GARCIN à qui elle a donné procuration
 - M. Bernard CODOUL
 - Mme Christiane GHERBI
 - M. Nicolas LAUGIER représenté par Mme Michèle MAFFREN à qui il a donné procuration
 - Mme Christiane TOUCHE représentée par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui elle a donné procuration
 - Mme Françoise GARCIN
 - Mme Emilie SCHMALTZ représentée par M. Daniel SPAGNOU à qui elle a donné procuration
 - M. Patrick CLARES
 - M. Jean-Louis CLEMENT
 - M. Cyril DERDICHE
 - M. Jean-Pierre BOY représenté par M. Patrick CLARES à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune d'Upaix : M. Florent MARTIN
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
 - M. Gérard NICOLAS
 - Mme Béatrice ALLIROL représentée par M. Gérard NICOLAS à qui elle a donné procuration
 - M. Grégory MOULLET représenté par M. Eric DEGUILLAME à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Valavoire : M. Hervé MIRAN
- Pour la commune de Valdoule : M. Gérard TENOUX
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Marianne ROUX

Absents non représentés :

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Bellaffaire : M. Bernard CAVEING
- Pour la commune de Châteaufort : Mme Geneviève DEMONTIS
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : Mme Frédérique FONFREYDE
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND
- Pour la commune de Serres : M. Michel WOSINSKI
- Pour la commune de Sisteron : M. Sylvain JAFFRE
- Pour la commune de Sisteron : Mme Cécilia LOUVION
- Pour la commune de Sisteron : Mme Nicole PELOUX
- Pour la commune de Sisteron : M. Franck PERARD

- Pour la commune de Sisteron : Mme Stéphanie SEBANI
- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD

ORDRE DU JOUR : Budget général 2023 : décision modificative n° 2

Afin de prendre en compte :

- le versement de plusieurs subventions non prévues au budget primitif (aide à la population marocaine, organisation des Assises de Economie Sociale et Solidaire, association Réseau Entreprendre des Alpes du Sud),
- le remboursement des frais d'alimentation au SDIS pour l'incendie de Chanousse,
- l'ajustement d'un crédit de paiement pour l'opération SCoT,
- la régularisation des avances versées aux entreprises,
- le remboursement partiel d'une subvention à la Région pour l'opération « itinérance médiévale",
- l'ajustement des crédits pour les fournitures d'entretien, le petit équipement, les vêtements de travail et les primes d'assurance
- la location de véhicules de services supplémentaires,
- les charges de copropriété du bâtiment siège,
- des réparations sur le réseau d'eau de la base de loisirs de la Germanette et sur le réseau d'éclairage public des zones d'activités,
- la publication d'appels publics à la concurrence,
- l'ajustement des prévisions des charges de personnel à la suite de l'augmentation du point d'indice
- la mise à jour des attributions de compensation à verser aux communes à la suite du transfert de la compétence escalade,
- la hausse des intérêts d'un emprunt indexé sur le livret A,
- un ajustement des prévisions sur les amortissements compte tenu de la mise en place du prorata temporis,
- le versement d'une caution pour la location de locaux de stockage du matériel de festivités sur la commune de Laragne,

il est nécessaire d'adopter la décision modificative suivante sur le budget général 2023 de la CCSB :

Section de fonctionnement :

En dépenses :

- Chapitre 011 / compte 60631 (Fournitures d'entretien) : augmentation de crédits de 1 100 €
- Chapitre 011 / compte 60632 (Fournitures de petit équipement) : augmentation de crédits de 2 000 €
- Chapitre 011 / compte 60636 (Vêtements de travail) : augmentation de crédits de 1 000 €
- Chapitre 011 / compte 61351 (Location matériel roulant) : augmentation de crédits de 10 000 €
- Chapitre 011 / compte 614 (Charges locatives et de copropriété) : augmentation de crédits de 750 €
- Chapitre 011 / compte 615232 (Entretien et réparations sur réseaux) : ouverture de crédits de 5 000 €
- Chapitre 011 / compte 6161 (Primes d'assurances multirisques) : augmentation de crédits de 300 €
- Chapitre 011 / compte 6231 (Annonces et insertion) : augmentation de crédits de 3 000 €
- Chapitre 011 / compte 62878 (Remboursement de frais à d'autres organismes) : augmentation de crédits de 15 000 €
- Chapitre 012 / compte 6218 (Autres personnel extérieur) : augmentation de crédits de 15 000 €
- Chapitre 012 / compte 6332 (Cotisations versées au FNAL) : augmentation de crédits de 200 €

- Chapitre 012 / compte 6336 (Cotisations CNFPT et CDG de la FPT) : augmentation de crédits de 2 000 €
- Chapitre 012 / compte 6338 (Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération) : augmentation de crédits de 250 €
- Chapitre 012 / compte 64111 (Rémunération principale - personnel titulaire) : augmentation de crédits de 17 000 €
- Chapitre 012 / compte 64112 (Supplément familial) : diminution de crédits de 2 000 €
- Chapitre 012 / compte 64113 (NBI) : augmentation de crédits de 500 €
- Chapitre 012 / compte 64131 (Rémunération principale - personnel non titulaire) : diminution de crédits de 73 550 €
- Chapitre 012 / compte 6451 (Cotisations à l'URSSAF) : augmentation de crédits de 19 000 €
- Chapitre 012 / compte 6453 (Cotisation caisses de retraite) : augmentation de crédits de 14 000 €
- Chapitre 012 / compte 6454 (Cotisation ASSEDIC) : augmentation de crédits de 1 300 €
- Chapitre 012 / compte 6474 (Médecine du travail) : augmentation de crédits de 6 300 €
- Chapitre 73 / compte 739211 (Attribution de compensation) : diminution de crédits de 8 852 €
- Chapitre 65 / compte 65748 (Subvention de fonctionnement versée aux autres personnes de droit privé) : augmentation de crédits de 21 500 €
- Chapitre 65 / compte 65888 (Autres charges diverses de gestion courante) : diminution de crédits de 122 074 €
- Chapitre 66 / compte 66111 (Intérêts réglés à l'échéance) : augmentation de crédits de 8 565 €
- Chapitre 042 / compte 6811 (Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles) : augmentation de crédits de 62 711 €

Le total de la section de fonctionnement en dépenses et en recettes reste de 22 791 899 €.

Section d'investissement :

En dépenses :

- Chapitre 13 / compte 1312 (Subventions d'équipement transférables - Région) : ouverture de crédits de 4 000 €
- Chapitre 20 / compte 202 (Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme) : augmentation de crédits de 48 171 €
- Chapitre 21 / compte 2128 (Autres agencement et aménagements de terrains) : augmentation de crédits de 3 345 €
- Chapitre 21 / compte 21351 (Construction – Installation générale, agencements et aménagements divers) : augmentation de crédits de 8 500 €
- Chapitre 21 / compte 2188 (Autres immobilisations corporelles) : augmentation de crédits de 7 759 €
- Chapitre 27 / compte 275 (Dépôts et cautionnement) : ouverture de crédits de 2 781 €
- Chapitre 041 / compte 2031 (Frais d'études) : ouverture de crédits de 4 806 €

En recettes :

- Chapitre 23 / compte 238 (Avances versées) : ouverture de crédits de 11 845 €
- Chapitre 040 / compte 28046 (Amortissement des attributions de compensations d'investissement) : augmentation de crédits de 37 673 €
- Chapitre 040 / compte 2805 (Amortissement des concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires) : augmentation de crédits de 829 €
- Chapitre 040 / compte 28128 (Amortissement des autres terrains) : augmentation de crédits de 3 758 €

- Chapitre 040 / compte 281311 (Amortissement de Bâtiments publics, hôtel de ville) : augmentation de crédits de 2 084 €
- Chapitre 040 / compte 281351 (Amortissement des installations générales et agencement bâtiment publics) : augmentation de crédits de 937 €
- Chapitre 040 / compte 28152 (Amortissement des installations de voirie) : augmentation de crédits de 4 594 €
- Chapitre 040 / compte 281534 (Amortissement des réseaux d'électrification) : augmentation de crédits de 363 €
- Chapitre 040 / compte 28158 (Amortissement des autres installations, matériel et outillages techniques) : augmentation de crédits de 5 188 €
- Chapitre 040 / compte 281828 (Amortissement des autres matériels de transport) : augmentation de crédits de 2 764 €
- Chapitre 040 / compte 281838 (Amortissement d'autre matériel informatique) : augmentation de crédits de 2 056 €
- Chapitre 040 / compte 281848 (Amortissement des autres matériels de bureau et mobiliers) : augmentation de crédits de 1 028 €
- Chapitre 040 / compte 28185 (Amortissement du matériel de téléphonie) : augmentation de crédits de 319 €
- Chapitre 040 / compte 28188 (Amortissement des autres immobilisations corporelles) : augmentation de crédits de 1 118 €
- Chapitre 041 / compte 238 (Avances et acomptes versés) : ouverture de crédits de 4 806 €

Le total de la section d'investissement en dépenses et en recettes est ainsi porté à 6 407 619 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte la décision modificative proposée sur le budget général 2023.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture.
Pour extrait conforme
Le Président,
Daniel SPAGNOU



Le secrétaire de séance,
Florent ARMAND

Publiée le : 15 DEC. 2023